

Minister of Justice
and Attorney General of Canada



Ministre de la Justice
et procureur général du Canada

The Honourable / L'honorable Jody Wilson-Raybould, P.C., Q.C., M.P. / c.p., c.r., députée
Ottawa, Canada K1A 0H8

CRB.PRES. 7MAY1814:39
MOM

MAI 02 2018
MAV

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Le Cabinet du Premier ministre m'a fait parvenir une copie de votre correspondance du 15 mars 2018, écrite au nom de l'Assemblée nationale du Québec, à laquelle vous avez joint une copie de sa résolution concernant l'ancien projet de loi C-452, la *Loi modifiant le Code criminel (exploitation et traite de personnes)*.

Comme vous le savez peut-être, le 9 février 2017, j'ai déposé à la Chambre des communes le projet de loi C-38, la *Loi modifiant la Loi modifiant le Code criminel (exploitation et traite de personnes)*, qui vise à faire entrer en vigueur l'ensemble des dispositions de l'ancien projet de loi C-452, à l'exception de celle prévoyant l'infliction de peines consécutives obligatoires. Comme cette dernière disposition soulève de possibles préoccupations au regard de la *Charte canadienne des droits et libertés*, elle sera étudiée plus soigneusement dans le cadre du vaste examen du système de justice pénale que j'ai entrepris et qui porte, entre autres, sur les dispositions prévoyant l'infliction de peines obligatoires.

Permettez-moi de vous assurer que le gouvernement du Canada est déterminé à redoubler d'efforts pour combattre la traite des personnes et mieux protéger ses victimes, qui figurent parmi les personnes les plus vulnérables de notre société. Ainsi, l'approche préconisée par le projet de loi C-38 permettrait de renforcer les interventions du droit pénal dans les cas de traite de personnes, et ce, d'une manière compatible avec la Charte.

Canada

Afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce projet de loi, vous voudrez peut-être consulter le site Web du ministère de la Justice du Canada à l'adresse suivante : www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/pl/charte-charter/c38.html.

J'apprécie le fait d'avoir été informée de vos commentaires et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Jody Wilson-Raybould, c.p., c.r., députée
Ministre de la Justice et procureur général du Canada